

Ferme éolienne du Mont de Trême

Excellence environnementale & Energie locale



Le parc éolien a été inauguré le 5 octobre 2019



Historique du projet

- . Premiers échanges en 2009
- . Permis de construire en juin 2013
- . Autorisation ICPE en juin 2013
- . Début des travaux en février 2018
- . Mise en service à l'été 2019



Inauguration du parc éolien

Elle a été organisée le 5 octobre 2019, avec de nombreuses activités tout au long de la journée : visite du parc en vélo électrique, découverte vu du ciel avec un drone, jeux gonflables et en bois, double démonstrations du SDIS 80, création de cerf-volant...

Le 4 octobre 2019, les scolaires des écoles de Davenescourt et de Guerbigny ont pu découvrir l'éolien et le parc avec différents ateliers.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AU PROJET :



Accompagnement et suivi Environnemental

. Un accompagnement est réalisé pour la mise en place de solutions d'amélioration de la consommation énergétique de certains bâtiments communaux.

(Exemple : travaux d'isolation de l'école de Guerbigny réalisés courant 2019 - voir photo ci-dessous - Source : Mairie de Guerbigny)

. Une plantation de 1 200 m de haies d'espèces locales à l'automne 2019 permet d'améliorer le milieu biologique et favoriser l'intégration paysagère du parc.

. Des suivis d'activité et de mortalité de l'avifaune et des chiroptères durant 3 ans sont mis en place par le bureau d'études CERA Environnement.

Accompagnement paysager



. Le poste de livraison est paré d'un enduit de teintes beiges pour une meilleure intégration dans le paysage.

. Un panneau d'information sur l'éolien et le parc sera mis en place à l'entrée du parc.



Mesures de suivi acoustiques

. Des mesures acoustiques ont été réalisées début de l'hiver 2019 pour s'assurer de la conformité acoustique du parc éolien. L'étude complète sera finalisée début 2020.



Chiffres clefs

. 9 éoliennes Vestas de 3,45 MW (mégawatts)

. Puissance totale de 31,05 MW

. Le diamètre du rotor est de 112 m

. La hauteur du mât est de 94 m

. Le parc a été mis en service à l'été 2019

. Il produit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 31 050 foyers

(hors chauffage et eau chaude)

. et évite le rejet de 20 495 tonnes de CO₂ / an

